

Pie XII

17 janvier 1940

Discours aux jeunes époux

En la fête de la chaire de Saint Pierre : fidélité et fermeté dans la foi

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 17 janvier 1940

Rome connaît l'antique et pieuse coutume (dont d'augustes personnages ont eux-mêmes donné plus d'une fois l'exemple) que les nouveaux mariés fassent une visite à la patriarcale basilique du Vatican, pour y redire leur Credo catholique et y implorer la persévérance dans la foi. Vous-mêmes, chers fils et filles, vous voilà par une circonstance particulièrement heureuse, venus ici à la veille même du jour où l'Eglise célèbre la fête de la Chaire de saint Pierre à Rome.

Vous irez donc, si vous ne l'avez déjà fait, ou vous retournerez avec une ferveur accrue, vous prosterner et prier dans le plus grand temple de la chrétienté, non seulement sur le tombeau du Prince des apôtres, mais aussi au fond de l'abside, devant la grandiose custode de bronze où le génie du Bernin a renfermé la chaire que la tradition attribue à saint Pierre.

La chaire est un siège, plus ou moins élevé, plus ou moins solennel, où enseigne le maître. Regardez la chaire d'où le premier pape adressait la parole aux premiers chrétiens, comme Nous-même en ce moment. C'est là qu'il les excitait à la vigilance contre le diable qui, tel un lion rugissant, rôde autour de Nous et cherche qui dévorer (I P 5, 8-9) ; c'est là qu'il les exhortait à la fermeté dans la foi, pour ne pas être entraînés par les erreurs des faux prophètes (II P 2, 1 ; II P 3, 17). Cet enseignement de Pierre continue dans ses successeurs, et il continuera, immuable, à travers les temps, parce que telle est la mission que le Christ lui-même a donnée au chef de l'Eglise.

Pour relever le caractère universel et indéfectible de cet enseignement, le siège de la primauté spirituelle a été, après une providentielle préparation, fixé dans la ville de Rome. Dieu, selon la remarque de Notre grand prédécesseur Léon Ier, amena par sa Providence les peuples à se réunir en un seul empire, dont Rome était la capitale, afin que d'elle la lumière de la vérité, révélée pour le salut de tous les peuples, se répandit plus efficacement dans tous ses membres ^[1].

Les successeurs de Pierre, mortels comme tous les hommes, passent eux aussi, plus ou moins rapidement. Mais la primauté de Pierre subsistera toujours, grâce à l'assistance spéciale qui lui fut promise quand Jésus le chargea de confirmer ses frères dans la foi (Lc 22, 32). Qu'importe le nom, le visage, les origines humaines de chaque pape ; c'est toujours Pierre qui vit en lui, c'est Pierre qui dirige et gouverne, c'est Pierre surtout qui enseigne et qui répand sur le monde la lumière de la vérité libératrice. Cela faisait dire à un grand orateur sacré que Dieu a établi à Rome une chaire éternelle : « Pierre vivra dans ses successeurs ; Pierre parlera toujours dans sa chaire. » ^[2]

Or, voici le grand avertissement — nous l'avons déjà mentionné — que saint Pierre adressait aux chrétiens de son temps : « Il y eut dans le peuple choisi des faux prophètes, comme il y aura parmi vous des maîtres de mensonge... Vous voilà prévenus : tenez-vous sur vos gardes et veillez à ce que

l'erreur des sots ne vous fasse pas déchoir de votre fermeté » ^[3].

A vous aussi, chers jeunes mariés, bien que vous viviez dans notre Italie profondément catholique, où notre sainte religion est « la seule religion de l'Etat » et où « une dignité conforme aux traditions catholiques du peuple » est reconnue au mariage, « base de la famille » ^[4], à vous aussi il pourra arriver de rencontrer des propagateurs de doctrines hostiles à la foi. Vous pourrez entendre autour de vous traiter parfois la religion de chose accessoire, sinon nuisible, au regard des urgentes préoccupations de la vie matérielle. On vantera peut-être devant vous une sentimentalité religieuse sans dogmes ; on soutiendra des erreurs et des préjugés contraires à ce que le catéchisme vous enseigne touchant le mariage, son unité, son indissolubilité ; vous entendrez dire que le mariage chrétien impose aux époux des obligations excessives, impossibles à remplir. Impossibles, oui, aux seules forces humaines ; mais c'est pour cette raison que le sacrement a mis et conserve en vous, avec l'état de grâce, des forces divines. Rien de ce que Dieu prescrit n'est au-dessus de ces forces surnaturelles, présentes et coopérantes en vous. « Toutes les choses me sont possibles en Celui qui est ma force » (Ph 4, 13), s'écrie l'Apôtre des gentils. « Non pas moi, mais la grâce de Dieu qui est avec moi » (I Co 15, 10).

N'ayez donc pas peur de vos devoirs, si lourds qu'ils puissent vous paraître. Souvenez-vous que le jour où Pierre, pêcheur de Galilée, après avoir fondé l'Eglise d'Antioche et parcouru beaucoup de pays, vint, sans aide humaine, fixer définitivement à Rome sa chaire et celle de ses successeurs, il était, selon la comparaison de Léon le Grand[loc. cit.], comme un homme entrant dans une forêt pleine de bêtes frémissantes, ou comme un voyageur s'aventurant sur un océan agité par les nombreux courants du paganisme, qui de tous les coins de l'Empire coulaient vers Rome ; néanmoins il marcha sur cette mer avec plus d'assurance que sur le lac de Genesareth, parce que sa foi était désormais divinement affermie.

Demandez à saint Pierre cette fermeté dans la foi, et vos devoirs d'époux chrétiens ne vous sembleront plus trop ardues. Au contraire, vous les pratiquerez avec joie et vous suivrez, en plein XXe siècle, les avis que le premier pape donnait aux époux de son temps : « Que les femmes soient soumises à leurs maris, afin que, s'il en est qui ne croient pas à la parole, ils soient gagnés sans la prédication, par la conduite de leurs femmes, rien qu'en voyant leur vie chaste et pleine de respect... Vous, de votre côté, maris, vivez en commun sagement avec vos femmes, comme à l'égard d'êtres plus faibles, les traitant avec honneur, puisqu'elles sont avec vous héritières de la grâce qui donne la vie » (I Pierre, 3, 1-2 et 7). Rien ne saura mieux vous préserver des vains désirs de changement, des frivoles inconstances et des dangereuses expériences, que la conscience d'être unis pour toujours l'un à l'autre dans l'état que vous avez librement choisi.

Pierre aujourd'hui vous a répété ses enseignements ; Pierre lui-même, par la main de son successeur, vous donne sa paternelle bénédiction.

PIE XII, Pape.

Notes de bas de page

1. S. Léon le Grand, Serm. LXXXII, c. 3-5.[↔]
2. Bossuet, sermon sur l'unité de l'Eglise, I.[↔]
3. cf. II Pierre[↔]
4. Cf. Traité et Concordat entre le Saint-Siège et l'Italie.[↔]